

Procès-verbal N°2 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	25/08/26
À :	9H00 Dématérialisée
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GECO, Martine JOLY , Mrs Léonard INNIANTONI, Michel COLLADO, Sauveur ROMAGNOLE, Jean-Louis DELFIEU
Absents excusés :	
Assiste à la Réunion :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 1 du 20/08

Rappel

Concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI, Dans Footclubs : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

Concernant l'utilisation de la FMI, **le résultat de l'équipe qui a remporté les défis doit être noté sur la feuille FMI dans la partie "observation"**.

Beaucoup de clubs ne le font pas : **ATTENTION au moment des classements.**

En cas de dysfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclubs ainsi que le site du DISTRICT.

Catégorie U12/U13

La commission,

Valide la composition des poules U13/U12 comme annexé au présent PV.

Equipes repêchées :

de D2 vers D1 : Caissargues 1 / Alés 2

de D3 vers D2 : Vergeze 1 / Fourques 1 / Val de Cèze 1 / Poulx 1

de D4 vers D3 : Moussac 1 / Sommieres 2 / St Hipolythe 1 / Margueritte 3 / Bernis 1

Pissevin 3 / Bagnols Pont 3 / Canabier 1 / La Calmette 1 / Cavillargues 2

Catégorie U13 à 11

A PARTIR DE JANVIER avec réflexion avec l'Hérault si besoin (A confirmer ultérieurement).

Catégorie U12

La commission,
Valide la composition des poules U12 comme annexé au présent PV.

Catégorie U10 à U10/U11

REPRISE DES PLATEAUX : 26 SEPTEMBRE

Pour simplifier les clubs, pour les plateaux, une seule et unique feuille de plateau devra être remplie par chaque responsable d'équipe et envoyée au District par le club recevant via le FAL
Les feuilles seront à télécharger sur le site du District.

Catégorie U6 à U8/U9

Journée de rentrée U8 et U9

SAMEDI 19 SEPTEMBRE à REDESSAN : U8 le MATIN / U9 L'APRES-MIDI

REPRISE DES PLATEAUX : 26 SEPTEMBRE

Journée de rentrée U6 et U7

SAMEDI 26 SEPTEMBRE à POULX : U6 le MATIN / U7 L'APRES-MIDI

REPRISE DES PLATEAUX : 3 OCTOBRE

Pour simplifier les clubs, pour les plateaux, une seule et unique feuille de plateau devra être remplie par chaque responsable d'équipe et envoyée au District par le club recevant via le FAL
Les feuilles seront à télécharger sur le site du District.

Foot Animation - FEMININES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA



La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO